



Syndicat Régional Champagne – Ardenne

32 rue Villemot Huart - 51100 REIMS

Téléphone. P.T.T. 03 26 88 09 60 - SNCF : 740 960

Fax P.T.T. 03 26 88 09 61 - SNCF : 740 961

sud-rail-reims@syndicat-sncf.org



Un CER pour VOUS !

L'économie, un rôle important du CE !

Pour beaucoup de cheminots, le Comité d'Établissement Régional représente surtout les activités sociales et les vacances. Un autre aspect, tout aussi important, est son rôle économique.

Tous les mois, se tient une séance plénière au cours de laquelle la direction présente des dossiers concernant les grandes évolutions (très souvent négatives) de l'entreprise, que ce soit au niveau des métiers, des établissements ou de la politique suivie par la SNCF.

Au cours de ces trois dernières années, le paysage de l'entreprise a considérablement évolué : réorganisations, restructurations, fusions d'établissements... se sont succédées. A chaque fois, comme nous nous y étions engagés, SUD-Rail a informé les cheminots et a tenté de faire entendre leur voix.



Alors, la lutte doit continuer, sur tous les terrains

La création de SUD-Rail correspond à une volonté de construire une force syndicale démocratique, porte-parole des salariés. C'est aussi une volonté de changer le monde en refusant l'actuel consensus libéral. Notre syndicalisme n'a de sens que s'il est partagé par le plus grand nombre. Nous continuons de vouloir changer cette société en voulant un monde où l'être humain, et non le profit, décide.

C'est ensemble et toujours plus nombreux que nous pourrons gagner, c'est pour cela que, entre le 20 et le 26 mars, le vote SUD-Rail doit être massif.

Face aux casseurs du service public, nous sommes une force. Contre ceux qui suppriment les emplois, nous pouvons résister. Nous ne voulons plus perdre notre santé, parfois même la vie, au travail.

Changer les choses, c'est possible. Organisons-nous collectivement pour que la voix des cheminots compte enfin ! Nous sommes forts quand nous sommes unis.

Deuxième organisation syndicale de la SNCF et sur la région Champagne Ardenne, nous sommes une force importante et reconnue par les salarié-e-s. **SUD-Rail est né dans le prolongement du grand mouvement de grève de 1995 et s'est construit sur l'idée d'un syndicalisme basé sur une idée simple : le syndicat est un outil à disposition des salariés.**

Ce sont eux qui définissent leurs revendications et choisissent leurs types d'action. Depuis les dernières élections nous avons eu notre lot de réorganisations, suppressions d'emplois. Aucun établissement, aucun service n'a été épargné. Sans aucune hésitation, nous avons lutté, comme le demandaient les cheminots, ce qui nous a valu de fortes critiques de la direction de la SNCF et même du Président Sarkozy, qui ne supportent pas le syndicalisme indépendant et combatif. Nous n'avons pas toujours obtenu des résultats répondant à nos attentes, à nos revendications, mais nous avons aussi acquis de belles victoires pour les cheminots.

Notre investissement dans la grève fin 2007 contre la contre-réforme des régimes spéciaux

Dès mars 2007, nous dénoncions le projet d'externalisation de la CPR en prélude à la remise en cause de nos retraites. Le 11 avril, répondant à l'appel de SUD Rail, les cheminots manifestaient devant le siège de la caisse pour signifier leur refus de ce démantèlement. Malheureusement, la division syndicale et des stratégies différentes n'ont pas permis de maintenir la CPR dans la SNCF. C'était le début de la remise en cause de notre régime de retraites.

Octobre 2007, plus de 75% de grévistes à la SNCF... selon la direction, du jamais vu depuis 50 ans ! Seule la fédération SUD-Rail propose d'utiliser ce rapport de force historique pour continuer. En novembre, un appel unitaire à la grève reconductible est lancé. Dans le même temps, la démarche de la confédération CGT qui demande au gouvernement des négociations entreprise par entreprise à la veille de la grève de tous les secteurs (SNCF, RATP, EDF/GDF...) interroge fortement. Puis la FGAAC combat la grève, la CFDT s'en retire bien vite, ainsi que d'autres fédérations. Seuls SUD-Rail et FO continuent, après la promesse de la SNCF, de... réunions pour mettre en œuvre la contre-réforme.

Seul SUD-Rail est resté fidèle au mandat des assemblées générales et a revendiqué tout au long de ces négociations : le maintien des 37 ½ années de cotisation, le refus de tout système de décote, le refus du double statut pour les ADC, la péréquation de toutes les mesures salariales sur les pensions des retraités.

Ce recul que constituent l'allongement de la durée de cotisation et la mise en place d'un système de décote laisse un goût amer dans la bouche de bien des cheminots.

Nous sommes passés à côté d'une victoire importante en cette fin 2007. **La détermination, l'engagement des cheminots pouvaient nous faire gagner, tous.** Les renoncements négociés directement avec Sarkozy ne l'ont pas permis. Mais les cheminots ont tout de même obligé le gouvernement à revoir sa copie initiale.

Les activités sociales

Gestionnaires des activités sociales et culturelles, les CE et le CCE assurent la gestion d'activités. Pour fonctionner, le CE perçoit 1,72% de la masse salariale. Pour SUD-Rail, cette somme doit être portée à 3% de la masse salariale et doit intégrer les pensions retraité-e-s. Cette somme est une partie de notre salaire, c'est ce que nous appelons un « salaire différé ».

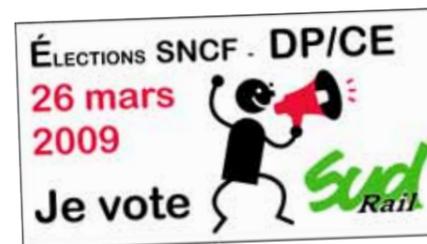
Pour notre CE, la SNCF verse 1,9 million d'euros, mais le CE reverse une partie de cette dotation (34,10%) pour le fonctionnement du CCE, qui gère les activités sociales nationales. Que fait le CCE avec les 638 000 € que le CE lui donne ? Il a pris en charge, en 2007, 24 enfants en vacances d'hiver et 8 au printemps, 200 en centres de vacances pendant l'été, a assuré les maisons de vacances familiales, la bibliothèque centrale de prêts.

SUD-Rail trouve que ça fait bien trop cher. Cette répartition entre CE et CCE est immuable depuis un quart de siècle, alors que les fréquentations évoluent. Ainsi, ce ne sont pas 200 jeunes, mais 338 qui sont allés en centres de vacances en 2001. La participation baisse chaque année, mais le CCE touche toujours le même pourcentage. **A SUD-Rail, nous pensons que le versement du CE au CCE doit être revu régulièrement, à partir des besoins de chaque structure.** Mais toutes les autres fédérations ont signé un accord de gestion qui refuse cela.

La gestion des activités sociales est exercée directement par les cheminot-e-s que vous élisez à travers la gestion de ces activités, les représentant-e-s du personnel peuvent contribuer à démontrer concrètement que d'autres choix sont possibles, qu'en matière de culture ou de loisirs, le choix du « tout commercial » n'est pas le seul possible.

A SUD-Rail, nous refusons les discours selon lesquels « tout ce qui est fait ou proposé par d'autres est mauvais »... mais nous dénonçons aussi l'attitude consistant à s'approprier les réalisations d'un CE.

Nous avons des propositions, nous sommes attentifs à celles des autres et c'est ensemble que les organisations syndicales doivent travailler pour des CE plus proches et plus à l'écoute des attentes des cheminot-e-s.



Pour SUD-Rail, chaque cheminot doit avoir accès aux activités sociales, culturelles et sportives. Un quart de siècle après la mise en place des CE à la SNCF, ce n'est toujours pas le cas : les inégalités subsistent selon que l'on habite à proximité ou non du CE ou d'une antenne, selon les moyens et les choix d'activités effectuées par le CE.

SUD-Rail propose la mise en place d'un cahier des charges national qui garantirait la même information et les mêmes droits aux activités sociales, culturelles et sportives. Nous voulons des prestations sociales, culturelles de qualité, bénéficiant à toutes et tous, sur tout le territoire.

Les cantines doivent être reprises par l'entreprise

Cette activité, la plus chère de toutes, ponctionne fortement le budget du CE. Elle ne répond pas à des critères culturels ou sociaux, mais à un désengagement de la SNCF qui abandonne aux CE ce service aux salariés. Sur la région, la restauration coûte 327 000 € au CE (et mathématiquement près de la moitié des 426 000 € des frais de l'administration).

Cette activité crée des inégalités, car les cheminot-e-s ne bénéficient pas tous de restaurants d'entreprise, pourtant la dépense principale du CE. Elle ne répond pas bien à la demande : en 6 ans, le nombre de repas est passé de 68 000 à 60 200. Certes, il existe des accords restaurant qui compensent en partie et se développent : de 7 800 à 12 500 repas par an en 6 ans. Mais aucune règle tarifaire ne garantit l'égalité et au final, c'est toujours le CE (donc chacun-e de nous) qui paie... pour le plus grand bénéfice de l'entreprise !

Certains proposent la mise en place des tickets restaurants financés par les CE... oubliant de rappeler que cela se traduirait par environ 3 tickets par mois pour l'ensemble des cheminot-e-s, la disparition de l'ensemble des activités sociales... et la perte des « primes de paniers » !

SUD-Rail est seule organisation syndicale à revendiquer clairement la réintégration de cette activité au sein de l'entreprise et l'intégration des salarié-e-s des cantines au sein de la SNCF : les autres fédérations ont signé, avec la direction, un accord qui impute cette charge aux CE.

C'est à la SNCF de prendre en charge la restauration de ses salarié-e-s, l'argent des CE doit servir à autre chose !

Comment évoluent nos activités sociales ?

Les vacances loisirs familles attirent de moins en moins : 260 participants en 2004, seulement 97 en 2007 pour un coût au CE de plus de 35 000 €. L'attirance des locations ne compensent pas : de 98 participants à 129 sur la même période...

Le nombre d'enfants semble stable, à en croire le nombre de jouets distribués à Noël, environ 2 600 les 6 dernières années. En revanche, **les vacances attirent de moins en moins :** en 5 ans, les jeunes sont passés de 62 à 38 en vacances d'hiver, de 62 à 47 au printemps, de 130 à 77 en bases été. **Les Centres de Loisirs Sans Hébergement se sont adaptés :** la fréquentation dans les centres du CE a chuté de 7 206 jours-enfants en 2001 à 245 en 2007, tandis que les accords avec des centres extérieurs a augmenté de 707 à 2 598 sur la même période. Voilà une solution pour améliorer les activités sociales et les rendre accessibles à celles et ceux qui n'habitent pas dans une grande ville : passer des conventions pour profiter des infrastructures et activités des autres, ouvrir les nôtres en compensation.

Les associations cheminotes se portent bien et gèrent de façon efficace : les effectifs montrent une grande stabilité les sports (58 000) ou l'UAICF (800).



Vos candidats Exécutions

Titulaires



Renaud BORDIER
CRLP à Troyes
ETCA



Jean-Pierre MERCIER
CBORP à Charleville
ECT REIMS



Catherine SPERANZON
AADS à Charleville
INFRAPOLE C.A



Laetitia DEVILLERS
ACS en gare de Reims
EEV



Thierry BENOIT
ATENV
INFRAPOLE C.A



Stéphanie ROCCHIETTI
ACS en gare de Charleville
EEV CA



Patrick GUILLEMOT
ATMP à Epernay
TECHNICENTRE CA



Christophe MANDELLI
CRL à Mohon
ETCA



Denis FRITTE
CBORP à Charleville
ECT REIMS



Véronique DEGRAEVE
CBORP à Charleville
ECT REIMS

Vos candidats maitrises

Titulaires



Nordine KADRI
CSRMV Gare
Nouzonville
EEV



SOMSOM Yvan
TTMVH - PRCI Lumes
EEV



Jean-Pierre LEBLANC
ACMP - Gare de Reims
EEV



Sébastien LAVIALLE
TTMVH Gare de Charleville
EEV CA



Alain LAVAL
ATMMH
TECHNICENTRE CA



Alain EVRARD
CBORMP à Reims
ECT REIMS

Suppléants



Titulaire



Patrick MAUDUIT
CAD Gare de Reims
EEV CA

Vos candidats cadres

Suppléant



Claude SILLY
CVP
INFRA